

Communauté de Communes des Portes du Luxembourg
Procès-verbal des délibérations du Conseil de Communauté
Séance du 23 mars 2023

Date de convocation : 17 mars 2023 Nombre de membres : 73 En exercice : 45 Présents : 15 Pouvoir : 11 Votants : 56	L'an deux mil vingt-trois, le 23 mars à 19H00 Le Conseil de Communauté légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Carignan, sous la présidence de Monsieur Frédéric LATOUR. <u>Étaient présents :</u> (ARTAISE LE VIVIER) M. Fabien WARZEE ; (BEAUMONT EN ARGONNE) M Francis CHAUMONT ; (LA BESACE) M. Jean-Hughes LOUIS ; (BLAGNY) Jean-Jacques COEN ; (CARIGNAN) M. Alain DASSIMY ; Mme Christine PAULIN, M. Gilbert LORDIER, Mme Louisa FRENOIS, M. Michel DOPPLER, Mme Bernadette GATINE ; (CHEMERY/BAR) M. Bernard RICLOT ; (DOUZY) M. Claude LALLEMENT, M. Lucien EVRARD ; (EUILLY LOMBUT) M. Jean-Yves JONET ; (FROMY) Mme Dominique GERARD ; (HARAU COURT) M. Frédéric LATOUR, M. Alexis PARIS ; (LA FERTE/CHIER) M. Etienne MALCUIT ; (LE MONT DIEU) Mme Anne FRAIPONT ; (LES DEUX VILLES) M. Géry TRONÇON ; (LETANNE) Mme Sylvie CHAMPEAUX ; (LINAY) M. Francis ANNOULD ; (MAISONCELLE ET VILLERS) M. Francis HENRIET ; (MALANDRY) Mme Annick DUFILS ; (MARGNY) M. Michel PROTIN ; (MATTON CLEMENCY) Mme Sophie CHEVALIER ; (MOGUES) M. Marc WATHY ; (MOIRY) Mme Jacqueline PIERRE ; (MOUZON) M. Alain RENARD, Mme Michelle FORTIER, M. Eric BELDJOU DI, M. Lionel BIHIN ; (OSNES) M. Daniel COLA ; (PUILLY CHARBEAUX) M. Jean-Bernard CHOISIT ; (RAUCOURT ET FLABA) Mme Véronique DURU, M. Mustapha HOUAZENE ; (REMILLY AILLICOURT) Mme Marie-Antoinette BEAUDA ; M. Bernard GOUT ; (SACHY) Mme Arlette BRACONNIER ; (SAILLY) M. Jérôme PRUDHOMME ; (STONNE) M. William REBISZ ; (TETAIGNE) M. Jean-Marie PIERRE ; (TREMBLOIS LES CARIGNAN) M. Jean-Pol OURY ; (VAUX LES MOUZON) M. Denis PETITPAS ; (WILLIERS) M. Julien LALLEMENT. <u>POUVOIRS :</u> (ANGECOURT) Mme Frédérique KRETZMEYER donne pouvoirs à (OSNES) M. Daniel COLA. (BIEVRES) M. Michel VIGNOL donne pouvoirs à (LA FERTE SUR CHIER) M. Etienne MALCUIT. (BLAGNY) M. Jean-Michel ROBERT donne pouvoirs à (MARGNY) M. Michel PROTIN. (BLAGNY) Mme Monique HELSEN donne pouvoirs à (BLAGNY) M. Jean-Jacques COEN. (BREVILLY) M. Olivier HIBLOT donne pouvoirs à (SACHY) Mme Arlette BRACONNIER. (BULSON) M. Patrick BERTEAUX donne pouvoirs à (MAISONCELLE ET VILLERS) M. Francis HENRIET. (DOUZY) Mme Charline CLOSSE donne pouvoirs à (DOUZY) M. Claude LALLEMENT. (DOUZY) M. François MESSINET donne pouvoirs à (DOUZY) M. Lucien EVRARD. (MOUZON) Mme Valérie MAUCLAIR donne pouvoirs à (MOUZON) M. Eric BELDJOU DI. (MOUZON) M. Patrick BRAUN donne pouvoirs à (MOUZON) M. Alain RENARD. (PURE) M. Yves MOZET donne pouvoirs à (CARIGNAN) M. Alain DASSIMY. <u>Absents excusés :</u> (ANGECOURT) Mme Frédérique KRETZMEYER ; (AUFLANCE) M. Jean Marie TURCHI ; (AUTRE COURT ET POURRON) M. Brice PARISOT ; (BIEVRES) M. Michel VIGNOL ; (BLAGNY) M. Jean-Michel ROBERT, Mme Monique HELSEN ; (BREVILLY) M. Olivier HIBLOT ; (BULSON) M. Patrick BERTEAUX ; (CARIGNAN) Mme Héloïse TUPEANSKAS, M. Edouard VIZCAINO ; (DOUZY) Mme CLOSSE, Mme Catherine DOUBLET, M. François MASSENET, Mme Françoise MAIGRET ; (ESCOMBRES ET LE CHENOIS) Mme Aurélie BODY ; (HERBEUVAL) M. Franck JULLIEN ; (LA NEUVILLE A MAIRE) M. Vincent BOURGIN ; (LETANNE) M Dominique BARRE ; (MARGUT) M. Pierre DEBOUW, Mme Corinne GALLERNE ; (MESSINCOURT) M. Michel SABATIER ; (MOUZON) Mme Valérie MAUCLAIR, M. Patrick BRAUN ; (PURE) M. Yves MOZET ; (SAPOGNE SUR MARCHE) M. Pascal NICOLAS ; (SIGNY MONTLIBERT) M. Vincent CHAIEB ; (VILLERS DEVANT MOUZON) M. Ludovic BEAURAIN ; (VILLY) M. Richard PHILBICHE ; (YONCQ) Mme Marie-Pascale PONSIGNON. Monsieur Gilbert LORDIER a été désigné secrétaire de séance.
--	---

Délibération n°2023/11 portant réinstallation du conseil communautaire, approbation de l'ordre du jour de la séance, approbation du compte-rendu du conseil du 2 février 2023, des décisions du Président et du bureau communautaire et désignation d'un secrétaire de séance. Suite au décès de Monsieur Lionel TISSERANT, Madame Dorothee MARTINACHE est nommée représentante suppléante pour la commune de Linay. Le conseil communautaire est réinstallé. Le conseil a pris acte de l'ordre du jour de la séance du 23 mars 2023, document qui a été adressé aux délégués avec la convocation au présent conseil communautaire en date du 17

mars 2023. **Le conseil a pris** connaissance des décisions du Président et des bureaux communautaires en date des 10 janvier et 9 mars 2023. **Le conseil approuve à l'unanimité** la désignation de Monsieur Gilbert LORDIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Délibération n°2023/12 portant approbation du fonds de concours en faveur de la commune de EUILLY-LOMBUT dans le cadre du fonds solidaire intercommunal. Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune de EUILLY-LOMBUT d'une subvention d'un montant de 5 000 euros dans le cadre du fonds de concours « équipement investissement ».

Délibération n°2023/13 portant approbation du fonds de concours en faveur de la commune de LA FERTE-SUR-CHIERS dans le cadre du fonds solidaire intercommunal. Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune de LA FERTE-SUR-CHIERS d'une subvention d'un montant de 933 euros dans le cadre du fonds de concours « équipement investissement ».

Délibération n°2023/14 portant approbation de la vente d'une parcelle sur la ZAC de Wé au profit de Monsieur Jérémy GALOY. Le conseil approuve à l'unanimité la vente d'une surface d'environ 1 404 m² sur les parcelles cadastrées section ZI n°137 et n°109, sise ZAC de Wé, au profit de Monsieur Jérémy GALOY.

Délibération n°2023/15 portant approbation de la modification de la vente de l'ancien cabinet médical de Douzy. Le conseil approuve à l'unanimité la modification de la précédente délibération (n°2021/13) portant sur la vente de l'ancien cabinet médical par le biais d'une location-vente en vente avec prix payable à termes, pour des raisons d'ordre principalement fiscal.

Durant les débats : Madame GERARD souhaite savoir quelle activité sera développée par le porteur de projet. Monsieur LATOUR répond que le projet n'a pas changé et qu'il s'agira d'une boulangerie.

Délibération n°2023/16 portant approbation de la modification de la vente d'une parcelle du domaine privé de la CCPL à la société LIDL. Le conseil approuve à l'unanimité la modification de la délibération n°2022/103 du conseil communautaire du 22 septembre 2022 et **DIT** que les parcelles cadastrées section AS 274 et AS 276 (anciennes parcelles AS 1 et AS 2) faisant l'objet d'une cession au profit de la société LIDL, sont dans le domaine privé de la collectivité.

Délibération n°2023/17 portant approbation du bilan de la fédération des industriels, artisans et commerçants (FIAC) 2022 et versement de la subvention 2023.

Durant les débats : Monsieur BELDJOUDI s'interroge sur le bilan financier de la FIAC et notamment sur les dépenses engagées dans le cadre du marché de Noël. Monsieur DASSIMY précise qu'il s'agit d'un reste à réaliser dans la mesure où le marché de Noël n'a pas eu lieu en 2021. Monsieur OURY souhaite connaître la nature des dépenses dans la mesure où celles-ci paraissent très importantes pour un marché de Noël. Monsieur DASSIMY précise que la FIAC, dans le cadre du marché de Noël, organise de nombreuses animations et que, malheureusement en 2022, les conditions n'ont pas été réunies pour équilibrer les dépenses avec les recettes, compte tenu notamment de la météo peu favorable. Le conseil approuve à la majorité moins une abstention le versement de la subvention 2023 pour la fédération industrielle, artisanale et commerciale (FIAC), pour un montant total de 9 000€, au vu du bilan 2022 présenté.

Délibération n°2023/18 portant approbation du protocole d'accord avec Ardenne Métropole pour l'accès en déchetterie de Pouru-Saint-Rémy. Le conseil approuve à l'unanimité le protocole d'accord et les conditions financières avec Ardenne Métropole pour l'accès en déchetterie de Pouru-Saint-Rémy pour les habitants des communes de Brévilly, de Douzy-Mairy et d'Escombres-le-Chesnois, à hauteur de 53.208 Euros, similaires aux années précédentes. Et sollicite l'agglomération pour le même accès durant l'année 2023.

Délibération n°2023/19 portant approbation de l'extension de la tarification incitative aux PAV de Mouzon. Le conseil approuve à l'unanimité l'extension de la tarification incitative (REOMi) aux foyers soumis aux points d'apport volontaire, situés dans la commune de Mouzon, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Délibération n°2023/20 portant approbation de la prolongation du dispositif d'aide aux commerces de centres bourgs (ACCOR) entre la CCPL et la Région. Le conseil approuve à l'unanimité la demande de prolongation du dispositif d'aide aux commerces de centres bourgs (ACCOR) entre la CCPL et la Région, ainsi que ses conditions financières jusqu'au 31 décembre 2026.

Durant les débats : Monsieur TRONÇON suggère de demander à la FIAC de faire la promotion de ce dispositif auprès de ses adhérents. Monsieur DASSIMY indique que cela serait effectivement pertinent et qu'il demandera aux services de travailler en ce sens.

Délibération n°2023/21 portant approbation du renouvellement du cofinancement pluriannuel du bureau transfrontalier. Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement du cofinancement pluriannuel du bureau transfrontalier. Le conseil approuve à l'unanimité la participation financière de la collectivité à hauteur de 1.000 euros par an pendant trois ans.

Délibération n°2023/22 portant approbation de l'inscription dans la démarche de développement du cyclotourisme dans le cadre d'Interreg VI (fonds européens). Le conseil donne à l'unanimité un accord de principe pour la candidature de la collectivité dans le cadre du programme Interreg VI. **Le conseil approuve à l'unanimité** l'engagement des études sur les projets concernés.

Délibération n°2023/23 portant approbation du nouveau plan de financement de la crèche de Douzy. Le conseil approuve à l'unanimité le nouveau plan de financement de la crèche de Douzy, tel que repris ci-dessous ainsi que la pose de panneaux photovoltaïque pour une somme de 60.000 € pour une toiture de 180 m².

COUT PREVISIONNEL HT TOTAL DE L'OPERATION	
Etudes géotechniques, BC et SPS	20 000 €
Maitrise d'œuvre HT:	48 450€
Construction du bâtiment de 500 m² HT:	1 199 931 €
Total coût prévisionnel HT :	1 268 281€

PLAN DE FINANCEMENT

	Taux	Montant H.T.	Assiette éligible
ETAT (DSIL)	19.40%	246 058 €	1 268 281 €
CAF- subvention PIAJE multi accueil	26.97%	342 000 €	1 268 281 €
CAF- subvention PIAJE RPE	7.88%	100 000 €	1 268 281 €
Région	25.75%	326 567 €	1 268 281 €
CCPL Autofinancement	20.00%	253 656 €	1 268 281 €
TOTAL	100.00%	1 268 281 €	1 268 281 €

Délibération n°2023/24 portant approbation du plan de financement définitif de la résidence seniors.

Durant les débats : Madame FORTIER (Mouzon) tient à souligner que si elle comprend l'utilité d'un tel équipement pour le territoire elle regrette toutefois la concurrence qui risque d'être faite face à la résidence des Marronniers, gérée par la commune de Mouzon. Elle souhaiterait qu'un appui financier soit apporté à Mouzon par la CCPL. Madame DURU et monsieur LATOUR répondent que ce projet est porté depuis 4 ans par la CCPL et qu'il correspond à un besoin croissant, donc avec un faible risque de concurrence. Quant au versement d'une participation financière à Mouzon, c'est impossible car la résidence des Marronniers est de compétence exclusivement communale. **Le conseil approuve à la majorité moins 4 abstentions** le plan de financement définitif de la résidence seniors, tel que repris ci-dessous.

COÛT DE L'OPERATION	
Maitrise d'œuvre HT:	118 000,00 €
Construction du bâtiment HT:	3 704 060,90 €
Total coût HT :	3 822 060,90 €

Fonds	Pourcentage	Subventions HT
ETAT DETR tranche 1	11,83%	452 255,00 €
ETAT DETR tranche 2	5,90%	225 586,00 €
ETAT DSIL	6,21%	237 244,00 €
REGION	13,08%	500 000,00 €
DEPARTEMENT	5,23%	200 000,00 €
Fonds européens	7,74%	295 945,45 €
AGIR ARRCO	30,00%	1 146 618,27 €
CCPL Autofinancement	20,00%	764 412,18 €
Total	100%	3 822 060,90 €

Délibération n°2023/25 portant approbation des modalités de fonctionnement de la résidence seniors. Le conseil approuve à la majorité les modalités de fonctionnement de la résidence seniors et la délégation donnée au bureau communautaire pour en fixer les conditions d'application concrètes. *Durant les débats : Madame FRAIPONT interroge Madame DURU pour savoir si un appel à candidature sera émis pour choisir le futur gestionnaire. Madame DURU précise que, comme nous sommes sur une activité sociale d'intérêt général, un partenariat sera monté avec une association locale, par une convention pluriannuelle, dans le cadre de la circulaire N°5811-SG du 29 septembre 2015, sur les liens entre les associations et les collectivités, comme nous le faisons actuellement avec les équipements « petite enfance » et Familles Rurales.*

Délibération n°2023/26 portant modification des statuts du syndicat mixte Synergie Ardenne-Meuse. Le conseil approuve à l'unanimité la modification des statuts du syndicat Synergie Ardenne Meuse.

Délibération n°2023/27 portant approbation du versement des cotisations 2023 auprès des organismes extérieurs. Le conseil approuve à l'unanimité le versement des cotisations 2023 auprès des organismes extérieurs telles que présentées ci-dessous :

SECTEUR	ORGANISME	Prévisionnel 2023
URBANISME – HABITAT	Syndicat du SCOT Nord Ardennes	21 637,47 €
	ADIL 08	1 208,00 €
	Agence de l'urbanisme de la région de Reims	10 000,00 €
Aménagement du territoire	ADCF	2 129,40 €
	Assoc. Maires Ardennes AMDA/AMF	3 262,20 €
ECONOMIE	Agence de développement économique des Ardennes	6 810,00 €
	Ardennes Initiative	7 047,95 €
	Synergie Ardenne Meuse	10 125,00 €
TOURISME	Agence Développement Touristique	25,00 €
	Bureau transfrontalier	1 000,00 €
SOCIAL-INSERTION	Mission Locale	34 222,00 €
	Territoires zéro chômeurs longue durée (TZCLD)	500,00 €
	Ardennes Compétences Territoriales (PLIE)	3 230,00 €
ENVIRONNEMENT	EPAMA	11.108,00 €
	VALODEA – BP Déchets	121 493,70 €
PERSONNEL	CNAS	Cotisation automatique sur les salaires
	Médecine du Travail du Sedanais	Cotisation automatique sur les salaires
COMMANDE PUBLIQUE	SPL-Démat	1 576.80 €
	Le CEDRE	481,20 €
LECTURE PUBLIQUE - CULTURE	Association Interbibly	100,00 €
	Côté Cour	500,00 €
	Cotisation BDA	2 100,00 €

Point sur le centre de tri des Ardennes : En marge de la discussion sur la cotisation envers le syndicat mixte de traitement des déchets ardennais (Valodéa), Monsieur LATOUR évoque auprès des membres du Conseil communautaire le dossier du centre de tri. En effet, suite à l'incendie du centre de tri l'été dernier, Messieurs LATOUR et WATHY ont fait une proposition de scénario alternatif, pour une chaîne de tri calibrée au plus juste et tenant compte d'un potentiel local (bâtiments existants). Un courrier a été envoyé aux élus de VALODEA regrettant que le scénario présenté ne soit pas pris en compte. Différents échanges ont eu lieu à ce sujet et Messieurs LATOUR et WATHY ont récemment envoyé le dossier relatif à ce scénario et attendent aujourd'hui un retour de VALODEA sur le sujet.

Délibérations pour l'exécution budgétaire 2022

Monsieur DASSIMY, 1^{er} vice-président, chargé des finances, précise que ces comptes administratifs 2022 ont été présentés en commission des finances et qu'ils sont conformes aux comptes de gestion transmis par Monsieur le trésorier.

Monsieur le Président quitte la séance pour le vote des comptes administratifs.

Délibération n°2023/28 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget principal. Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 1)

Délibération n°2023/29 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget principal. Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 1)

Délibération n°2023/30 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe des déchets. Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 2)

Délibération n°2023/31 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe des déchets. Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 2)

Délibération n°2023/32 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Centre d'essais acoustiques Faurecia ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 3)

Délibération n°2023/33 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Centre d'essais acoustiques Faurecia ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 3).

Délibération n°2023/34 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Bâtiment d'activité Economique Blagny – Carignan ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 4).

Délibération n°2023/35 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Bâtiments d'activité Economique Blagny-Carignan ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 4).

Délibération n°2023/ 36 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « cellules artisanales Douzy ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 5).

Délibération n°2023/37 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « cellules artisanales Douzy ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 5).

Délibération n°2023/38 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Zone Industrielle de Carignan ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 6).

Délibération n°2023/39 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Zone Industrielle de Carignan ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 6).

Délibération n°2023/40 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « ZAC de Douzy ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe7).

Délibération n°2023/41 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « ZAC de Douzy ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe7).

Délibération n°2023/42 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « zone industrielle de Mouzon ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 8).

Délibération n°2023/43 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « zone industrielle de Mouzon ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 8).

Délibération n°2023/44 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « hôtel d'entreprises Douzy-lotissement n°3 ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 9).

Délibération n°2023/45 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « hôtel d'entreprises Douzy-lotissement n°3 ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 9).

Délibération n°2023/46 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « bâtiment logistique Brévilly ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 10).

Délibération n°2023/47 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « bâtiment logistique Brévilly ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 10).

Délibération n°2023/48 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Cellules Grandes Grèves – Zac de Douzy ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 11).

Délibération n°2023/49 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Cellules Grandes Grèves – Zac de Douzy ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 11)

Délibération n°2023/50 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Projet MAPP Mouzon ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 12)

Délibération n°2023/51 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Projet MAPP Mouzon ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 12).

Délibération n°2023/52 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Fermes Photovoltaïques Douzy ». Le conseil vote à l'unanimité le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 13)

Délibération n°2023/53 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Fermes Photovoltaïques Douzy ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2023 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 13)

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur LATOUR indique aux délégués que la **prochaine réunion du conseil communautaire se tiendra le jeudi 13 avril 2023** pour le vote des budgets.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Fait le 31 mars 2023, pour affichage en vertu de l'article L. 2121-25 du CGCT

Certificat d'affichage : le Président soussigné certifie que la publication des dispositifs de délibérations figurant au présent procès-verbal a été effectuée par affichage à la Porte de la Communauté de Communes le **3 avril 2023** et adressée pour affichage à chaque commune membre de la Communauté de Communes avec mention des voies et délais de recours, et de la possibilité de consulter le présent procès-verbal au siège de la Communauté de Communes ou auprès de chaque commune membre.

Le Président,
Frédéric LATOUR



ANNEXE N°1 : Budget principal de la Communauté de Communes

Délibération n°2022/ 28 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget principal

CCPL			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	518 899,10 €	10 - Dotations fonds divers et réserves	234 740,77 €
<i>Rbt capital emprunt</i>		<i>FCTVA</i>	
20 - Immobilisations incorporelles (sauf opérations)	78 471,53 €	13 - Subventions d'investissement	829 064,03 €
<i>PLUI, PLU Carignan + étude</i>		<i>Subventions Etat, Région, Dépt, Ag Eau s/opérations investissement</i>	
204 - Subventions d'équipements versées	364 588,04 €	165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 000,27 €
<i>Déploiement fibre numérique + création hébergements touristiques</i>		<i>Cautions s/loyers</i>	
21 - Immobilisations corporelles (sauf opérations)	301 710,01 €	27 - Autres immobilisations financières	51 480,00 €
<i>Trx logt étudiant médecine, trx piscine, alarmes bâtiments, matériel divers</i>		<i>Produits rembt des avances remboursables (agriculture/métanisation + dentiste)</i>	
23 - Immobilisations en cours (sauf opérations)	52 815,72 €		
<i>Restructuration bâtiment Amphénol Carignan</i>			
26 - Participations et créances rattachées	18 077,00 €		
Op - Aménagement des affluents de la Chiers	42 936,60 €		
Op - Maison de santé de RAUCOURT	359,87 €		
Op - Voie Verte Carignan-Muno	5 904,00 €		
Op - Maison de sante de DOUZY	520,19 €		
Op - Voie bleue sur la Chiers et la Meuse	15 135,00 €		
Op - Aire de covoiturage DOUZY	225 705,62 €		
Op - Aire de covoiturage CARIGNAN	148 696,43 €		
Op - Résidence Séniors à CARIGNAN	58 118,72 €		
Op - Voie verte Mouzon - Samogneux	23 304,01 €		
Op - Voie verte alternative de la Chiers	43 860,00 €		
Op - Maison accueil Stonne	441 592,35 €		
Op - Construction multi-accueil DOUZY	67 562,54 €		
45 - Opérations pour compte de tiers	52 179,81 €	45 - Opérations pour compte de tiers	47 917,15 €
<i>Logements intercommunaux</i>		<i>Logements intercommunaux + affluents de la Chiers (MO déléguée)</i>	
040 - Opérations d'ordre entre section	474 782,90 €	040 - Opérations d'ordre entre section	1 157 847,18 €
<i>Reprise des subventions d'investissement</i>		<i>Amortissement des immobilisations</i>	
TOTAL	2 935 219,44 €	TOTAL	2 322 049,40 €
		001 - Excédent d'investissement reporté	366 759,25 €
		TOTAL	2 688 808,65 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 246 410,79 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	1 121 158,83 €	013 - Atténuations de charges	57 881,11 €
<i>Achats, entretien, services extérieurs, impôts</i>		<i>Rembt ASP, CIGAC, CPAM</i>	
012 - Charges de personnel	1 540 775,25 €	70 - Vente de produits	417 943,71 €
		<i>Entrées piscine, trop perçu multi-accueils</i>	
014 - Atténuations de produits	2 174 586,97 €	73 - Impôts et taxes	4 526 578,22 €
<i>Verst attributions de compensation aux communes + FNGIR</i>		<i>Fiscalité EPCI, FPIC, Taxe de séjour</i>	
65 - Autres charges de gestion courante	1 251 722,70 €	74 - Subventions d'exploitation	2 439 714,96 €
<i>Crédits d'intervention, subv fonct structures (ADECMR, OTPL, MILO, Escal, 3 Multi-accueils, FIAC...)</i>		<i>Dotations d'intercommunalité et compensation gpt communes</i>	
66 - Charges financières	69 318,12 €	75 - Autres produits de gestion courante	162 436,15 €
<i>Intérêts des emprunts + ICNE</i>		<i>Loyers et charges loc. bâtiments (MDS, ADECMR, 37 bis)</i>	
67 - Charges exceptionnelles	1 400,00 €	77 - Produits exceptionnels	107 492,96 €
<i>Titres annulés</i>		<i>Rbt frais administratifs par SICOM, dotation exceptionnelle perte covid</i>	
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00 €	78 - Reprises provisions semi-budgétaires	305,50 €
042 - Opérations d'ordre entre section	1 157 847,18 €	042 - Opérations d'ordre	474 782,90 €
<i>Amortissement des immobilisations</i>		<i>Amortissement des subventions d'investissement</i>	
TOTAL	7 317 809,05 €	TOTAL	8 187 135,51 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 499 712,78 €
		TOTAL	11 686 848,29 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 4 369 039,24 €			

Délibération n°2023/29 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget principal.

BUDGET PRINCIPAL - RESULTATS 2022	
FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement 2022	869 326,46 €
Excédent reporté 2021	3 499 712,78 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	4 369 039,24 €
Affectation en réserve 1068 (investissement)	191 451,70 €
Solde RAR fonctionnement 2022 (+)	79 154,00 €
Solde RAR fonctionnement 2022 (-)	667 467,38 €
INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement 2022	613 170,04 €
Excédent reporté 2021	366 759,25 €
Déficit d'investissement reporté 2022	246 410,79 €
Solde RAR investissement 2022 (-)	1 599 192,95 €
Solde RAR investissement 2022 (+)	1 654 152,04 €

ANNEXE N°2 : Budget annexe du SICOM

Délibération n°2023/30 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe des déchets.

SICOM			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	15 486,17 €	16 - Emprunts	465 000,00 €
<i>Rembt capital emprunt</i>			
20 - Immobilisations incorporelles	90,00 €	10 - Dotations fonds divers et réserves	99 323,38 €
<i>Logiciel</i>		<i>FCTVA</i>	
21 - Immobilisations corporelles	10 236,36 €		
<i>Achat ordinateur, prise de force pour camion</i>			
23 - Immobilisations corporelles en cours	165 352,26 €		
<i>Opération Apport Volontaire</i>			
040 - Opérations d'ordre entre section	872,00 €	040 - Opérations d'ordre entre section	103 159,58 €
<i>Amortissement des subventions</i>		<i>Amortissement des immobilisations</i>	
TOTAL	192 036,79 €	TOTAL	667 482,96 €
001 - Déficit d'investissement reporté	15 021,00 €		
TOTAL	207 057,79 €		
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 460 425,17 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	1 794 501,48 €	013 - Atténuations de charges	21 280,43 €
<i>Fournitures, prestations de service (ARCAVI, CHIMIREC, VALODEA, SUEZ), cotisation</i>		<i>Rbt ASP, CIGAC, CPAM, SFT</i>	
012 - Charges de personnel	616 220,11 €	70 - Vente de produits	2 153 139,70 €
		<i>REOM 2022 + vente diverses (ferraille, composteurs, accès déchetteries)</i>	
65 - Autres charges de gestion courante	28 636,65 €	74 - Subventions d'exploitation	449 275,10 €
<i>Admissions en non-valeur</i>		<i>Subventions VALODEA</i>	
66 - Charges financières	804,60 €	75 - Autres produits de gestion courante	2,43 €
<i>Intérêts des emprunts</i>		<i>Trop versé sur charges</i>	
67 - Charges exceptionnelles	23 193,50 €	77 - Produits exceptionnels	16 035,59 €
<i>Titres annulés sur exercices antérieurs</i>		<i>Recouvrement sur admissions en non valeur - rembt sinistres)</i>	
042 - Opérations d'ordre entre section	103 159,58 €	042 - Opérations d'ordre	872,00 €
<i>Amortissement des immobilisations</i>		<i>Amortissement des subventions</i>	
TOTAL	2 566 515,92 €	TOTAL	2 640 605,25 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	110 101,17 €
		TOTAL	2 750 706,42 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 184 190,50 €			

SICOM - RESULTATS 2022	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Excédent de fonctionnement 2022	74 089,33 €
Excédent reporté 2021	110 101,17 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	184 190,50 €
Solde RAR de fonctionnement 2022 (-)	74 196,96 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Excédent d'investissement 2022	475 446,17 €
Déficit reporté 2021	15 021,00 €
Excédent d'investissement reporté 2022	460 425,17 €
Affectation en réserve 1068 (investissement)	65 978,07 €
Solde RAR investissement 2022 (+)	19 061,50 €
Solde RAR investissement 2022 (-)	545 464,74 €

ANNEXE N°3 : Budget annexe du « centre d'essais acoustiques Faurecia »

Délibération n°2023/32 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Centre d'essais acoustiques Faurecia ».

FAURECIA			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	191 687,61 €		
<i>Rembt Capital emprunts</i>			
040 - Opérations d'ordre entre section	167 415,00 €	040 - Opérations d'ordre entre section	352 410,00 €
<i>Amortissement des subventions d'investissement</i>		<i>Amortissement des immobilisations</i>	
TOTAL	359 102,61 €	TOTAL	352 410,00 €
		001 - Excédent d'investissement reporté	302 515,54 €
		TOTAL	654 925,54 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 295 822,93 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	20 557,18 €	70 - Vente de produits	134 385,41 €
<i>Assurance + TF</i>		<i>Location centre acoustique</i>	
65 - Autres charges de gestion courante	2,88 €	74 - Subventions d'exploitation	62 515,41 €
<i>Arrondi TVA</i>		<i>Participation financière commune de Mouzon et CD08</i>	
66 - Charges financières	21 065,03 €		
<i>Intérêt des emprunts</i>			
042 - Opérations d'ordre entre section	352 410,00 €	042 - Opérations d'ordre entre section	167 415,00 €
<i>Amortissement des immobilisations</i>		<i>Amortissement des subventions d'investissement</i>	
TOTAL	394 035,09 €	TOTAL	364 315,82 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	46 102,67 €
		TOTAL	410 418,49 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 16 383,40 €			

Délibération n°2023/33 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Centre d'essais acoustiques Faurecia ».

CENTRE D'ESSAIS ACOUSTIQUES - RESULTATS 2022	
FONCTIONNEMENT	
Déficit de fonctionnement 2022	29 719,27 €
Excédent reporté 2021	46 102,67 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	16 383,40 €
Solde RAR fonctionnement 2022 (+)	67 617,20 €
INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement 2022	6 692,61 €
Excédent reporté 2021	302 515,54 €
Excédent d'investissement reporté 2022	295 822,93 €

ANNEXE N°4 : Budget annexe du « bâtiment d'activité économique Blagny-Carignan »

Délibération n°2023/34 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Bâtiment d'activité Economique Blagny – Carignan ».

BÂTIMENTS D'ACTIVITES ECONOMIQUES BLAGNY-CARIGNAN			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2023			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	58 527,00 €		
<i>Rembt capital emprunt</i>			
21 - Immobilisations corporelles	109 892,00 €		
<i>Travaux toitures Amphenol</i>			
TOTAL	168 419,00 €	TOTAL	- €
		001 - Excédent d'investissement reporté	303 738,12 €
		TOTAL	303 738,12 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 135 319,12 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	22 941,47 €	77 - Produits exceptionnels	693,52 €
<i>Eau, électricité, assurance, TF</i>		<i>Remboursement assurance</i>	
65 - Autres charges de gestion courante	0,40 €		
<i>Arrondi TVA</i>			
66 - Charges financières	17 413,27 €		
<i>Intérêts emprunt 2022</i>			
TOTAL	40 355,14 €	TOTAL	693,52 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	105 335,28 €
		TOTAL	106 028,80 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 65 673,66 €			

Délibération n°2023/35 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Bâtiments d'activité Economique Blagny-Carignan ».

Bâtiment d'activités économiques - Résultats 2022	
FONCTIONNEMENT	
Déficit de fonctionnement 2022	39 661,62 €
Excédent reporté 2021	105 335,28 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	65 673,66 €
Solde RAR fonctionnement 2022 (+)	8 997,06 €
INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement 2022	168 419,00 €
Excédent reporté 2021	303 738,12 €
Excédent d'investissement reporté 2022	135 319,12 €
Solde RAR investissement 2022 (-)	68 868,00 €
Solde RAR investissement 2022 (+)	29 930,21 €

ANNEXE N°5 : Budget annexe des « cellules artisanales de Douzy »

Délibération n°2023/ 36 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « cellules artisanales Douzy ».

CELLULES ARTISANALES DOUZY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		10 - Dotations, fonds divers et réserves	504,45 €
		<i>Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)</i>	
040 - Opérations d'ordre entre sections	9 383,83 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	24 606,00 €
TOTAL	9 383,83 €	TOTAL	25 110,45 €
001 - Déficit d'investissement reporté	297 837,72 €		
TOTAL	307 221,55 €		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 282 111,10 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	3 298,89 €	70 - Vente de produits	23 019,43 €
<i>Eau, assurance, TF</i>		<i>Loyers + Rbt charges</i>	
67 - Charges exceptionnelles	853,84 €		
<i>Batiment blanc trop versé sur charges 2021</i>			
042 - Opérations d'ordre entre sections	24 606,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	2,22 €
		<i>Arrondi TVA</i>	
		042 - Opérations d'ordre entre sections	9 383,83 €
TOTAL	28 758,73 €	TOTAL	32 405,48 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 3 646,75 €			

Délibération n°2023/37 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « cellules artisanales Douzy ».

CELLULES ARTISANALES DE DOUZY - RESULTATS 2022	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Excédent de fonctionnement reporté 2022	3 646,75 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Excédent d'investissement 2022	15 726,62 €
Déficit reporté 2021	297 837,72 €
Déficit d'investissement reporté 2022	282 111,10 €
Affectation en réserve 1068 (investissement)	3 646,75 €

ANNEXE N°6 : Budget annexe de la « zone industrielle de Carignan »

Délibération n°2023/38 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Zone Industrielle de Carignan ».

<u>ZI CARIGNAN</u>			
<u>COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022</u>			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
16 - Emprunts	81 011,16 €		
<i>Rembt capital emprunts</i>			
040 - Opérations d'ordre entre section	1 638 667,14 €		
TOTAL	1 719 678,30 €	TOTAL	- €
		001 - Excédent d'investissement reporté	980 505,54 €
		TOTAL	980 505,54 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 739 172,76 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
011 - Charges à caractère général	718,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ve	263 272,00 €
<i>Divisions parcellaires (Dumay)</i>			
66 - Charges financières	22 343,46 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,80 €
<i>Intérêt des emprunts</i>			
		042 - Opérations d'ordre entre section	1 638 667,14 €
043 - Opérations d'ordre à l'interieur de la section	22 343,46 €	043 - Opérations d'ordre à l'interieur de la se	22 343,46 €
<i>Transfert de charges</i>		<i>Transfert de charges</i>	
TOTAL	45 404,92 €	TOTAL	1 924 283,40 €
001 - Déficit de fonctionnement reporté	1 878 877,68 €		
TOTAL	1 924 282,60 €		
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 0,80 €			

Délibération n°2023/39 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Zone Industrielle de Carignan ».

<u>ZI CARIGNAN - RESULTATS 2022</u>	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Solde RAR fonctionnement 2021 (-)	718,00 €
Excédent de fonctionnement 2022	1 878 878,48 €
Déficit de fonctionnement reporté 2021	1 878 877,68 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	0,80 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Déficit d'investissement 2022	1 719 678,30 €
Excédent reporté 2021	980 505,54 €
Déficit d'investissement reporté 2022	739 172,76 €

ANNEXE N°7 : Budget annexe de la « ZAC de Douzy »

Délibération n°2023/40 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « ZAC de Douzy ».

ZAC DOUZY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	135 157,67 €		
<i>Rembt capital emprunts</i>			
040 - Opérations d'ordre entre section	2 130 559,98 €	040 - Opérations d'ordre entre section	2 178 107,98 €
TOTAL	2 265 717,65 €	TOTAL	2 178 107,98 €
001 - Déficit d'investissement reporté	1 285 627,63 €		
TOTAL	3 551 345,28 €		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 1 373 237,30 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	1 177,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes	48 725,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,40 €		
66 - Charges financières	22 009,49 €		
<i>Rembt des intérêts des emprunts</i>			
042 - Opérations d'ordre entre section	2 178 107,98 €	042 - Opérations d'ordre entre section	2 130 559,98 €
<i>Ecriture stock initial</i>		<i>Ecriture stock final</i>	
TOTAL	2 201 294,87 €	TOTAL	2 179 284,98 €
002 - Déficit de fonctionnement reporté	25 916,48 €		
TOTAL	2 227 211,35 €		
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 47 926,37 €			

Délibération n°2023/41 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « ZAC de Douzy ».

ZAC DE DOUZY - RESULTATS 2022	
FONCTIONNEMENT	
Solde RAR de fonctionnement 2021 (-)	1 402,70 €
Déficit de fonctionnement 2022	22 009,89 €
Déficit reporté 2021	25 916,48 €
Déficit de fonctionnement reporté 2022	47 926,37 €
INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement 2022	87 609,67 €
Déficit reporté 2021	1 285 627,63 €
Déficit d'investissement reporté 2022	1 373 237,30 €

ANNEXE N°8 : Budget annexe de la « zone industrielle de Mouzon »

Délibération n°2023/42 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « zone industrielle de Mouzon ».

ZI MOUZON			
<u>COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022</u>			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
040 - Opérations d'ordre entre section	- €	040 - Opérations d'ordre entre section	- €
TOTAL	- €	TOTAL	- €
001 - Déficit d'investissement reporté	5 405,36 €		
TOTAL	5 405,36 €		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 5 405,36 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
042 - Opérations d'ordre entre section	- €	042 - Opérations d'ordre entre section	- €
TOTAL	- €	TOTAL	- €

Délibération n°2023/43 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « zone industrielle de Mouzon ».

ZI MOUZON - RESULTATS 2022	
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Déficit reporté 2021	5 405,36 €
Déficit d'investissement reporté 2022	5 405,36 €

ANNEXE N°9 : Budget annexe de l'« hôtel d'entreprises Douzy – lotissement n°3 »

Délibération n°2023/44 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « hôtel d'entreprises Douzy-lotissement n°3 ».

<u>HÔTEL D'ENTREPRISES DOUZY</u>			
<u>COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022</u>			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
TOTAL	- €	TOTAL	- €
		001 - Excédent d'investissement reporté	0,66 €
		TOTAL	0,66 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 0,66 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
TOTAL	- €	TOTAL	- €
		001 - Excédent de fonctionnement reporté	0,34 €
		TOTAL	0,34 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 0,34 €			

Délibération n°2023/45 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « hôtel d'entreprises Douzy-lotissement n°3 ».

HOTEL ENTREPRISES DOUZY - RESULTATS 2022	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Excédent reporté 2021	0,34 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	0,34 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Excédent reporté 2021	0,66 €
Excédent d'investissement reporté 2022	0,66 €

ANNEXE N°10 : Budget annexe du « bâtiment logistique de Brévilly »

Délibération n°2023/46 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « bâtiment logistique Brévilly ».

BÂTIMENT LOGISTIQUE BREVILLY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
		75 - Autres produits de gestion courante	0,35 €
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,35 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 0,35 €			

Délibération n°2023/47 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « bâtiment logistique Brévilly ».

BATIMENT LOGISTIQUE BREVILLY- RESULTATS 2022	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Excédent de fonctionnement reporté 2022	0,35 €

ANNEXE N°11 : Budget annexe des « cellules grandes grèves – Zac de Douzy »

Délibération n°2023/48 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Cellules Grandes Grèves – Zac de Douzy ».

CELLULES GRANDES GREVES - ZAC DE DOUZY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
21 - Immobilisations corporelles	40 450,11 €	13 - Subventions d'investissements	225 798,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 683 902,75 €	165 - Dépôts et cautionnements reçus	4 800,00 €
<i>Construction des 2 cellules commerciales</i>			
16 - Emprunts et dettes assimilés	69 999,99 €		
TOTAL	1 794 352,85 €	TOTAL	230 598,00 €
		001- Excédent d'investissement reporté	1 302 824,64 €
		TOTAL	1 533 422,64 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 260 930,21 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	1 941,47 €	70 - Ventes produits fabriqués, prestations	20 218,72 €
66 - Charges financières	8 919,22 €	75 - Autres produits de gestion courante	1,34 €
		77 - Produits exceptionnels	25 000,00 €
TOTAL	10 860,69 €	TOTAL	45 220,06 €
002 - Déficit de fonctionnement reporté	1 400,00 €		
TOTAL	12 260,69 €		
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022 : 32 959,37 €			

Délibération n°2023/49 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Cellules Grandes Grèves – Zac de Douzy ».

Cellules Grandes Grèves - Résultats 2022	
FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement 2022	34 359,37 €
Déficit reporté 2021	1 400,00 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	32 959,37 €
INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement 2022	1 563 754,85 €
Excédent reporté 2021	1 302 824,64 €
Déficit d'investissement reporté 2022	260 930,21 €
Solde RAR d'investissement (+)	89 777,00 €
Solde RAR d'investissement (-)	305 496,00 €

ANNEXE N°12 : Budget annexe du « Projet MAPP Mouzon »

Délibération n°2023/50 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Projet MAPP Mouzon ».

PROJET MAPP MOUZON			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
20 - Immobilisations corporelles	- €	16- Emprunts et dettes assimilées	- €
	- €		
TOTAL	- €	TOTAL	- €
001 - Déficit d'investissement reporté	4 600,00 €		
TOTAL	4 600,00 €	TOTAL	- €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 4 600 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
011 - Charges à caractère général	- €	70 - Ventes produits fabriqués, prestations	- €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	76 - Produits financiers	- €
66 - Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
042 - Opérations d'ordre entre section	- €		
TOTAL	- €	TOTAL	- €

Délibération n°2023/51 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Projet MAPP Mouzon ».

Projet MAPP Mouzon - Résultats 2022	
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Déficit d'investissement 2021	4 600,00 €
Déficit d'investissement reporté 2022	4 600,00 €

ANNEXE N°13 : Budget annexe des « fermes photovoltaïques Douzy »

Délibération n°2023/52 portant vote du Compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe « Fermes Photovoltaïques Douzy ».

FERMES PHOTOVOLTAÏQUES DOUZY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
040 - Opérations d'ordre entre section	191 326,29 €		
TOTAL	191 326,29 €	TOTAL	- €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022 : 191 326,29 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
011 - Charges à caractère général	191 326,29 €		
		042 - Opérations d'ordre	191 326,29 €
TOTAL	191 326,29 €	TOTAL	191 326,29 €

Délibération n°2023/53 portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe « Fermes Photovoltaïques Douzy ».

FERMES PHOTOVOLTAÏQUES DOUZY - RESULTATS 2022	
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Déficit d'investissement reporté 2022	191 326,29 €